



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

architectes

Question écrite n° 71665

### Texte de la question

La commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale a déposé un rapport qui préconise d'abaisser à 20 mètres carrés, au lieu de 170 mètres carrés actuellement, la surface minimale au-delà de laquelle l'intervention d'un architecte est obligatoire pour les travaux de construction, de réhabilitation ou de modification d'un bâtiment. M. Jean-Claude Lenoir demande à Mme la ministre de la culture et de la communication quelle suite le Gouvernement envisage de réserver à cette proposition.

### Texte de la réponse

La ministre de la culture et de la communication a effectué le 6 février 2002 une communication en conseil des ministres sur l'amélioration de la qualité architecturale du cadre de vie des Français qui fixe les orientations retenues par le Gouvernement dans ce domaine. Le Gouvernement a retenu le principe d'un abaissement des seuils à partir desquels le recours à l'architecte serait rendu obligatoire, assorti de modalités de mise en oeuvre qui permettraient, d'une part, aux professionnels existants de poursuivre leur activité dans le cadre actuel, d'autre part, d'assurer l'exercice libre de leur profession aux constructeurs de maisons individuelles, dans le respect de la loi de 1990 relative aux contrats de construction de maisons individuelles. En ce qui concerne les bâtiments agricoles, il est proposé de rendre éligibles aux financements publics les surcoûts éventuels générés pour les exploitants agricoles par l'abaissement du seuil, en application des règlements n°s 1257/99 et 1750/99 du Conseil de l'Union européenne instaurant les contrats territoriaux d'exploitation. Les services du ministère (direction de l'architecture et du patrimoine) vont engager maintenant la phase de concertation avec les professionnels de la construction et de l'aménagement, en liaison avec les ministères concernés, pour mettre en oeuvre ces objectifs, en élaborant un projet de loi.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Lenoir](#)

**Circonscription :** Orne (2<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 71665

**Rubrique :** Architecture

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 janvier 2002, page 126

**Réponse publiée le :** 25 mars 2002, page 1664